PARLEMENT WALLON

SESSION 2019-2020

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance plénière*

Mercredi 15 juillet 2020

(Matin)

SOMMAIRE

Ouverture de la séance	1
Absences motivées	1
Communication	1
Ordre du jour - Approbation	
Intervenants : M. le Président, M. Mugemangango	1
Demande d'avis du Conseil d'État	2
Communications	2
Documents - Dépôt	3
Documents - Prises en considération	4
Demandes d'urgence	
Intervenants : M. le Président, M. Wahl	4
Liste des intervenants	6
Abréviations courantes	7

SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidence de M. Marcourt, Président

Le procès-verbal de la dernière séance plénière est déposé sur le bureau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 9 heures 1 minute.

M. le Président. - La séance est ouverte.

ABSENCES MOTIVÉES

M. le Président. - Ont demandé d'excuser leur absence à la présente séance :

- M. Courard, pour raisons familiales;
- M. Lenzini pour raison de santé;
- Mme Laruelle, retenue par d'autres devoirs ;
- M. le Ministre-Président Di Rupo, pour obligations de mandat.

COMMUNICATION

M. le Président. - Je vous informe que, en application de l'article 11 du règlement de police des locaux de l'assemblée, la salle des séances plénières est étendue aux salles 1, 2 et 5, depuis lesquelles les députés pourront participer aux votes.

Seuls les députés présents en salle des séances plénières pourront prendre la parole.

ORDRE DU JOUR

Approbation

M. le Président. - Conformément aux articles 26.2 et 28.2 du règlement, le Bureau élargi a procédé à l'élaboration de l'ordre du jour de la présente séance qui vous est soumis conformément à l'article 67.1.

Ce document vous a été adressé.

1

J'ai été saisi du dépôt des propositions suivantes :

 la proposition de décret modifiant les articles L1122-14 et L1123-30 et du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et insérant un article L3221-3bis, déposée par MM. Antoine, Dispa, Mme Schyns et M. Desquesnes (Doc. 224 (2019-2020) N° 1);

- la proposition de décret modifiant les articles D.I.13 et D IV 31 du Code du Développement territorial afin d'organiser la digitalisation des permis d'urbanisme et le recours à la visioconférence, déposée par M. Antoine, Mme Schyns, MM. Bastin, Dispa et Desquesnes (Doc. 225 (2019-2020) N° 1);
- la proposition de décret modifiant le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé en vue d'instaurer une stratégie wallonne en cas de crise sanitaire, déposée par Mmes Greoli, Vandorpe, Goffinet, MM. Dispa et Desquesnes (Doc. 226 (2019-2020) N° 1);
- la proposition de décret visant à la promotion de l'équipement pour les véhicules électriques et à la réforme de la taxation, déposée par MM. Antoine, Mme Goffinet, MM. Desquesnes et Matagne (Doc. 227 (2019-2020) N° 1);
- la proposition de décret modifiant l'article 47/15 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et insérant un article 47/15bis en vue de prendre des mesures relatives à la crise sanitaire liée à la Covid-19, déposée par Mme Roberty, MM. Wahl, Hazée, Frédéric, Mme Galant et M. Heyvaert (Doc. 239 (2019-2020) N° 1).

Je vous propose d'ajouter leur prise en considération à notre ordre du jour.

Quelqu'un demande-t-il la parole sur l'ordre du jour ainsi modifié ?

La parole est à M. Mugemangango.

M. Mugemangango (PTB). - Je voulais faire la proposition d'ajouter une motion à l'ordre du jour.

Est-ce maintenant que je le dis?

- **M. le Président**. C'est à 14 heures que je vous demanderai de le faire.
- **M. Mugemangango** (PTB). Pas de problème, d'accord.
 - M. le Président. L'ordre du jour est ainsi modifié.

DEMANDE D'AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

M. le Président. - Je vous informe que, en application de l'article 109 du règlement, j'ai décidé de solliciter l'avis du Conseil d'État sur la proposition de décret visant à supprimer les discriminations à l'encontre des associations et fondations dans le cadre d'aides économiques prises en suite de calamités naturelles et autres événements extraordinaires, déposée par Mme Schyns, M. Desquesnes, Mme Greoli, MM. Bastin, Collin et Mme Vandorpe (Doc. 150 (2019-2020) N° 1).

COMMUNICATIONS

M. le Président. - Les institutions européennes m'ont transmis quatre consultations.

Divers documents m'ont été adressés :

- le rapport de la Cour des comptes relatif au contrôle du compte général 2019 du Fonds wallon des calamités naturelles;
- le rapport d'activités du Pôle Politique scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) pour l'année 2019;
- le rapport de la Cour des comptes relatif au contrôle du compte général 2019 du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W);
- le rapport d'audit de la Cour des comptes sur la gestion, par la Région wallonne, des Fonds européens relevant de la Politique agricole commune;
- le rapport d'activités du Pôle Énergie du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) pour l'année 2019;
- le rapport annuel spécifique 2019 du Service régional de médiation pour l'énergie de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE);
- le rapport annuel 2019 de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE);
- le rapport annuel 2019 d'Unia;
- le rapport de la Cour des comptes relatif au contrôle du compte général 2019 du Centre régional d'aide aux communes (CRAC);
- le rapport de la Cour des comptes relatif au contrôle du compte général 2019 du Commissariat général au tourisme (C.G.T.);
- le rapport d'activités de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour l'année 2019.

Ils ont été envoyés aux commissions concernées.

La Cour constitutionnelle m'a fait parvenir 16 notifications d'arrêts et une notification d'ordonnance :

- la notification de l'arrêt n° 84 du rôle 7045 concernant la question préjudicielle relative à l'article 632*bis* du Code judiciaire, posée par le

- tribunal de la famille du Tribunal de première instance de Namur, division Namur;
- la notification de l'arrêt n° 85 du rôle 7054 concernant le recours en annulation du chapitre ler (articles 1er à 15) du décret de la Région wallonne du 29 mars 2018 modifiant les décrets des 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, visant à renforcer la gouvernance et l'éthique au sein des organismes wallons, introduit par la SA « Investsud » ;
- la notification de l'arrêt n° 86 des rôles 7080, 7131, 7151 et 7248 concernant les questions préjudicielles concernant l'article 4, § 3, de la loi du 19 mars 2017 instituant un fonds budgétaire relatif à l'aide juridique de deuxième ligne, posées par le tribunal correctionnel du Hainaut, division Mons;
- la notification de l'arrêt n° 87 du rôle 7090 concernant le recours en annulation de l'article 2 du décret de la Région wallonne du 21 juin 2018 visant à modifier l'article 57 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation en vue de supprimer la formule d'indexation de loyers applicable aux baux à résidence principale en cours au 1er avril 2016, introduit par l'ASBL « Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires » et autres ;
- la notification de l'arrêt n° 88 du rôle 7102 concernant la question préjudicielle relative à l'article 16 de la loi du 8 août 1997 sur les faillites et à l'article XX.110, § 3, du Code de droit économique, tel qu'il a été inséré par la loi du 11 août 2017, posée par le Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant;
- la notification de l'arrêt n° 89 du rôle 7112 concernant le recours en annulation de l'article 1469, § 1er, alinéa 4, du Code civil, tel que cet article a été remplacé par l'article 34 de la loi du 22 juillet 2018 modifiant le Code civil et diverses autres dispositions en matière de droit des régimes matrimoniaux et modifiant la loi du 31 juillet 2017 modifiant le Code civil en ce qui concerne les successions et les libéralités et modifiant diverses autres dispositions en cette matière, introduit par l'Ordre des barreaux francophones et germanophone.
- la notification de l'arrêt n° 90 du rôle 7218 concernant la question préjudicielle relative aux articles 11 et 12 de la loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté, posée par le tribunal de la famille du Tribunal de première instance de Namur, division Namur.
- la notification de l'arrêt n° 91 du rôle 7221 concernant la question préjudicielle relative à l'article 2.7.3.2.5 du Code flamand de la

- Fiscalité, posée par le Tribunal de première instance de Flandre orientale, division Gand ;
- la notification de l'arrêt n° 92 du rôle 7235 concernant la question préjudicielle relative à l'article 332quinquies du Code civil, posée par le tribunal de la famille du Tribunal de première instance de Namur, division Namur;
- la notification de l'arrêt n° 94 des rôles 6704, 6723 et 6724 concernant les questions préjudicielles concernant l'article 4, § 3, de la loi du 19 mars 2017 instituant un fonds budgétaire relatif à l'aide juridique de deuxième ligne, posées par le tribunal correctionnel de Liège, division Liège;
- la notification de l'arrêt n° 95 du rôle 6913 concernant la question préjudicielle relative à l'article 346 du Code des impôts sur les revenus 1992, posée par le Tribunal de première instance de Namur, division Namur;
- la notification de l'arrêt n° 96 du rôle 7052 concernant le recours en annulation des articles 24, 26, 28, 30 et 47 du décret de la Région wallonne du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales, introduit par l'ASBL « Santhea » et autres ;
- la notification de l'arrêt n° 97 du rôle 7105 concernant la question préjudicielle relative au livre Ier du Code d'instruction criminelle, posée par la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles;
- la notification de l'arrêt n° 98 du rôle 7132 concernant la question préjudicielle concernant l'article 2 de la loi du 2 septembre 2018 modifiant la loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière, en ce qui concerne la confiscation et l'immobilisation des véhicules, posée par le tribunal correctionnel du Luxembourg, division Neufchâteau;
- la notification de l'arrêt n° 99 du rôle 7233 concernant le recours en annulation du décret de la Communauté française du 12 décembre 2018 portant modification du décret du 13 octobre 2016 relatif à l'agrément et au subventionnement des partenaires apportant de l'aide aux justiciables, introduit par l'ASBL « Free Clinic » et autres ;
- la notification de l'arrêt n° 100 du rôle 7267 concernant la question préjudicielle relative à l'article 162bis du Code d'instruction criminelle, posée par la Cour d'appel de Liège.
- la notification de l'ordonnance en rectification de l'arrêt n° 81 du rôle 6927 concernant la question préjudicielle relative à l'article 3 du décret de la Communauté française du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, posée par la chambre des référés

du Tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

La liste reprenant les documents et les notifications d'arrêts et d'ordonnance de la Cour constitutionnelle a été adressée aux membres.

Tous les documents cités sont à la disposition des parlementaires qui émettraient le souhait d'en prendre connaissance.

DOCUMENTS

Dépôt

M. le Président. - La liste des projets de décret déposés au Parlement par le Gouvernement et des rapports de commission a été adressée aux membres :

- le rapport présenté au nom de la Commission des affaires générales et des relations internationales par Mme Galant sur la pétition sur la révision des indemnités de fin de mandat. Il a été imprimé et distribué sous le n° 205 (2019-2020) N° 1;
- le rapport présenté au nom de la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité par M. Fontaine sur le compte général 2019 de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE);
 Audition de M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE);
 - Il a été imprimé et distribué sous le n° 210 (2019-2020) N° 1 ;
- le rapport présenté au nom de la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité par M. Heyvaert sur les pétitions sur la demande d'un moratoire du développement de l'éolien industriel en Wallonie et d'une prise de position scientifiquement fondée; il a été imprimé et distribué sous le n° 211 (2019-2020) N° 1;
- le projet de décret modifiant le décret du 27 mars 2014 relatif aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (Doc. 218 (2019-2020) N° 1); il sera envoyé à la Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine, imprimé et distribué;
- le projet de décret modifiant le décret du 27 mars 2014 relatif, pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution, aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (Doc. 219 (2019-2020) N° 1); il sera envoyé à la Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine, imprimé et distribué.

DOCUMENTS

Prises en considération

- **M. le Président**. L'ordre du jour, en application des articles 95 et 126 du règlement, appelle le Parlement à se prononcer sur la prise en considération des propositions suivantes :
 - la proposition de résolution déposée par MM. Frédéric, Marcourt, Wahl, Mme Galant, MM. Hazée et Heyvaert (Doc. 220 (2019-2020) N° 1);
 - la proposition de décret déposée par MM. Antoine, Dispa, Mme Schyns et M. Desquesnes (Doc. 224 (2019-2020) N° 1);
 - la proposition de décret déposée par M. Antoine, Mme Schyns, MM. Bastin, Dispa et Desquesnes (Doc. 225 (2019-2020) N° 1);
 - la proposition de décret déposée par Mmes Greoli, Vandorpe, Goffinet, MM. Dispa et Desquesnes (Doc. 226 (2019-2020) N° 1);
 - la proposition de décret déposée par MM. Antoine, Mme Goffinet, MM. Desquesnes et Matagne (Doc. 227 (2019-2020) N° 1);
 - la proposition de décret déposée par Mme Roberty, MM. Wahl, Hazée, Frédéric, Mme Galant et M. Heyvaert (Doc. 239 (2019-2020) N° 1).

Elles ont été imprimées et distribuées.

Quelqu'un demande-t-il la parole sur leur prise en considération ?

Personne ne demandant la parole, les propositions sont prises en considération. La proposition n° 220 sera envoyée à la Commission des affaires générales et des relations internationales, la proposition n° 224 à la Commission du logement et des pouvoirs locaux, la proposition n° 225 à la Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture, les propositions n° 226 et n° 239 à la Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé et la proposition n° 227 à la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité.

DEMANDES D'URGENCE

M. le Président. - Je vous propose d'accorder l'urgence pour l'examen et le vote en séance plénière de ce jour des propositions suivantes :

- la proposition de résolution portant création d'une commission spéciale chargée d'évaluer la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 par la Wallonie, déposée par MM. Frédéric, Marcourt, Wahl, Mme Galant, Messieurs Hazée et Heyvaert (Doc. 220 (2019-2020) N° 1);
- la proposition de décret modifiant l'article 47/15 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et insérant un article 47/15bis en vue de prendre

des mesures relatives à la crise sanitaire liée à la Covid-19, déposée par Mme Roberty, MM. Wahl, Hazée, Frédéric, Mme Galant et M. Heyvaert (Doc. 239 (2019-2020) N° 1).

Quelqu'un demande-t-il la parole?

Je vous propose dès lors de voter sur la proposition d'urgence relative à l'examen et au vote en séance plénière de ce jour de la proposition de résolution n° 220.

Je vous invite à activer votre poste de vote à l'aide de votre badge nominatif.

- Il est procédé au vote nominatif.
- 61 membres prennent part au vote.
- 61 membres répondent oui.
- Ont répondu oui :

Mmes et MM. Agache, Antoine, Bastin, Bernard, Beugnies, Bierin, Botin, Cassart-Mailleux, Clersy, Collin, Cornillie, de Coster-Bauchau, Delporte, Desquesnes, Devin, Di Mattia, Disabato, Dispa, Douette, Dupont, Durenne, Florent, Fontaine, Frédéric, Furlan, Gahouchi, Galant, Gardier, Goffinet, Grovonius, Hardy, Hazée, Hermant, Heyvaert, Janssen, Kapompole, Kelleter, Laffut, Legasse, Lekane, Léonard, Lepine, Liradelfo, Luperto, Marcourt, Maroy, Matagne, Mauel, Mugemangango, Nemes, Nikolic, Pavet, Pécriaux, Roberty, Ryckmans, Sahli, Sobry, Vandevoorde, Vandorpe, Wahl, Witsel.

En conséquence, la proposition de résolution n° 220 est envoyée sous le bénéfice de l'urgence en Commission des affaires générales et des relations internationales qui se réunira à l'issue de la séance plénière du matin en salle 34.

Je vous propose de voter à présent sur la proposition d'urgence pour l'examen et le vote en séance plénière de ce jour de la proposition de décret n° 239.

- Il est procédé au vote nominatif.
- 62 membres prennent part au vote. 62 membres répondent oui.
- Ont répondu oui :

Mmes et MM. Agache, Antoine, Bastin, Bernard, Beugnies, Bierin, Botin, Cassart-Mailleux, Clersy, Collin, Cornillie, de Coster-Bauchau, Delporte, Desquesnes, Devin, Di Mattia, Disabato, Dispa. Douette, Dupont, Durenne, Florent, Fontaine, Frédéric, Furlan, Gahouchi, Galant, Gardier, Goffinet, Greoli, Grovonius, Hardy, Hazée, Hermant, Heyvaert, Janssen, Kapompole, Kelleter, Laffut, Legasse, Lekane, Léonard, Lepine, Liradelfo, Luperto, Marcourt, Maroy, Matagne, Mauel, Mugemangango, Nemes, Nikolic, Pavet, Pécriaux, Roberty, Ryckmans, Sahli, Sobry, Vandevoorde, Vandorpe, Wahl, Witsel.

En conséquence, la proposition de décret n° 239 est envoyée sous le bénéfice de l'urgence en Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé qui se réunira à l'issue de la séance plénière du matin en salle 5.

Le Parlement s'ajourne jusqu'au mercredi 15 juillet 2020 à 14 heures.

La parole est à M. Wahl.

- **M. Wahl** (MR). Pour les modalités pratiques, Monsieur le Président, à quelle heure les commissions se réunissent-elles ?
 - M. le Président. Maintenant.

- **M. Wahl** (MR). Y a-t-il possibilité d'avoir une dizaine de minutes ?
- **M. le Président**. Convenons qu'il est 9 heures 10 et qu'on le fait à 9 heures 30 ?
 - M. Wahl (MR). Parfait.
- **M. le Président**. Les commissions se réuniront à 9 heures 30, sauf la Commission de contrôle qui se réunit à l'instant dans la salle du Bureau.

La séance est levée.

- La séance est levée à 9 heures 10 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

- M. Jean-Claude Marcourt, Président
- M. Germain Mugemangango, PTB
- M. Jean-Paul Wahl, MR

ABRÉVIATIONS COURANTES

ASBL association sans but lucratif

CADA Commission d'accès aux documents administratifs CESE Conseil économique, social et environnemental

CGT Commissariat général au tourisme
CRAC Centre régional d'aide aux communes
CRA-W Centre wallon de recherches agronomiques
CWaPE Commission wallonne pour l'énergie

SA société anonyme

Unia Centre interfédéral pour l'égalité des chances